



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 8 février 2024
Grefe_0135_Communications éditées_MS

Validation du plan de gestion 2025-2028 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (PNR) a élaboré son plan de gestion 2025-2028, qui accompagne sa demande financière à la Confédération et aux cantons pour cette même période.

Ce plan a été validé hier même, lors d'une assemblée générale extraordinaire du PNR à la salle de l'Hôtel Roc et Neige. Il fait état d'une augmentation du budget de 53% par rapport au plan de gestion précédent, pour atteindre plus de 10'000'000.00 sur 4 ans. Cette augmentation est possible grâce à l'accroissement de la participation des cantons et de la Confédération d'environ 20% chacun, ainsi qu'à l'augmentation substantielle de la fondation Hans Wilsdorf (fondation de la société Rolex) qui va se monter à plus de 1 million de francs. La participation des communes, elle, n'augmente pas.

Nous nous réjouissons de cet afflux de moyens financiers sur le territoire, permettant la conduite de projets portant sur l'environnement, le paysage, les produits du terroir, l'énergie et le patrimoine.

Il est à noter que le PNR Gruyère Pays-d'Enhaut a obtenu, en décembre dernier, l'inscription de la « Saison d'alpage » au Patrimoine de l'UNESCO.

La Municipalité.